

Date de mise en ligne : 21 janvier 2025



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE DE PERMIS DE DEMOLIR

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PD 94078 24 00009** du 17 JAN. 2025

Un permis de démolir a été délivré à **SCT VSGDF**

Domicilié (e) 46 RUE DE LA SOURCE
75016 PARIS

En vue de la réalisation : Démolition d'une maison d'habitation et d'un garage

Sur un terrain sis 228 RUE DE PARIS
Cadastré AH398

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 17 JAN. 2025

Monsieur le Maire,
Le Maire,



pour le Maire et par délégation
du Secrétaire du logement
et de l'urbanisme
KAT CABILLIC

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de démolir ayant fait l'objet de la décision
municipale n° **PD 94078 24 00009** du a été affichée en Mairie du
au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,